ANNEXE 26

Wallonie

Ville de BOUILLON

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Affichage du 04/08/2026 au 01/09/2026 (suspension du 16/07/2026 au 15/08/2026)

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **SA CHAMPS PREVOT** siégeant Orval 11 à 6823 Villers-devant-Orval.

Le terrain concerné est situé Place des Champs Prévost, 10 à 6830 Bouillon et cadastré division 1, section C n°185D, 186D, 186E.

Le projet concerne : **L'installation d'un foodtruck durant une période de cinq mois par an du 1er juin au 31 octobre avec une zone d'accueil extérieure amovible**, qui présente les caractéristiques suivantes, motifs de l'enquête publique : demande de dérogation à la zone d'espaces verts du plan de secteur, demande d'écart à la zone d'espaces verts du schéma de développement communal, projet situé dans le site classé au patrimoine le 04/10/1974 "Ensemble formé par deux maisons patriciennes se trouvant à proximité de l'ancien château-fort de Bouillon et les terrains environnants" (art. D.IV.6 et R.IV.40-1 § 1er 6° du CoDt).

L'enquête publique est ouverte le 04 août 2026 et clôturée le 1er septembre 2026.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'affichage jusqu'à la date de clôture de l'enquête (tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 sauf le mercredi et sur rendez-vous les après-midis à prendre au 061/280.326 ou au 061/280.328) à l'Administration communale de Bouillon au Service urbanisme Place Ducale 1 à 6830 Bouillon.

Tout intéressé peut formuler ses réclamations et observations écrites auprès de l'administration communale du 10/08/2026 au 01/09/2026 (à peine de nullité, les envois par courriers postal ou électronique sont datés, signés avec les coordonnées complètes du réclamant) :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, à l'attention du Collège communal, Place Ducale 1 à 6830 BOUILLON ;
- Par télécopie au numéro 061/46.80.48 ;
- Par courrier électronique à adresse suivante : urbanisme@bouillon.be
- Remises au Service urbanisme communal

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique **SA CHAMPS PREVOT** pour « **L'installation d'un foodtruck** ».
Les réclamations et observations **orales** peuvent être formulées du **10/08/2026 au 01/09/2026 jusqu'à 11h00** sur rendez-vous auprès du Service urbanisme de l'administration communale ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **1 septembre 2026 de 10h00 à 11h00** à l'Hôtel de Ville au service urbanisme.

Par le Collège communal, 28/07/2026

La Directrice générale ff.,
PIROTTE Nicole

La Bourgmestre,
NEMERY Marie-Julie